

Mis à jour le 01/10/2021

Type d'action

Le promoteur de l'action

UDAF Aude - Union départementale des associations familiales de l'Aude

Territoire Départemental

Responsable Bruno de Rose (Médiateur familial)

Telephone 04 68 47 27 06

Courriel mediation.aidants@udaf11.org

Site Internet https://www.udaf11.fr/

Adresse 3 Rue Jacques de Vaucanson, CS 30047, Carcassonne 11890, France

Plus d'infos sur l'association

Objet de l'association

Activités principales réalisées

54 associations familiales fédérées qui regroupent 3000 familles en tout

Nombre de bénévoles Une dizaine

Nombre de salariés 70 salariés

Départemental



Type de publics	Tous les publics
•	Une vingtaine de personnes reçues dans l'année
avez-vous atteint vos objectifs ?	
Si votre action est terminée,	•
	compléter celle de l'autre et que le tout peut donner une place et un espace à chacun.
rapport à cette action ?	Construire un maillage associatif partenarial, où l'action de l'un vient
	Apaiser les relations familiale aidants-aidés.
	01/09/2020
Lieu(x) où se déroule(nt) l'action	46 Boulevard Jean Jaurès, Carcassonne, France
action	Qualité de vie / Santé mentale / Vieillissement
Thématiques associées à votre	Dépendance / Fatigue / Fin de vie / Handicap / Proches et aidants /
	Pour prendre rendez-vous : 04 68 47 27 06
	l'Institut médiation Aude.
	C'est une action menée par l'UDAF de l'Aude en partenariat avec
	domicile. Si ce n'est pas possible, nous irons au domicile de l'aidé.
	Les entretiens sont privilégiés dans un lieu neutre à proximité du
	revenus de chacun.
	Le tarif des séances dépend d'un barême fixé par la CNAF, selon les
	moyenne de 6 séances.
	Le nombre de séances dépend de la situation des personnes, avec une
	la parole. Le but est d'entendre le point de vue de l'autre, de se mettre à sa place, en espérant apaiser les relations aidant-aidé.
	moments d'écoute. Le médiateur est un tiers qui permet la circulation de
	puis des entretiens communs qui permettent des prises de parole et des
	Il s'agit d'entretiens, en premier lieu, un entretien d'information gratuit,
	étant entendu par l'autre.
	chacun peut exprimer librement ce qu'il ressent et ce qu'il attend, tout en

Description de l'action La médiation familiale peut offrir aux personnes un temps de pause où



	Personnes en situation de handicap, Proches de malades et/ou situation
	de handicap, Aidants de malades et/ou situation de handicap
Qui sont les financeurs ?	CAF, CNSA et UNAF
	Urbain, Périurbain, Rural
Une évaluation a t-elle été faite	Oui
ou est-elle prévue ?	
Procédés opératoires utilisés	Statistiques, Témoignage des bénéficiaires
Un bilan est-il fait ou prévu ?	Oui
	Mettre une telle action en place était indispensable, par rapport aux
	évolutions de la famille. Il était urgent de s'ouvrir à ce public
	aidants-aidés, trop souvent exclu de la médiation, surtout dans le cas
	des maladies neurodégénératives, en allant en outre souvent à leur
	rencontre.
	Le frein est de réussir à mieux nous faire connaître.
	A la demande
	Oui
Merci de préciser	Appel à projets de l'UNAF en direction de ses UDAF
Utilisez-vous des outils pour	Oui
soutenir votre action ?	
Si oui, merci de préciser les	Flyer sur la médiation, document sur les engagements par rapport à la
outils utilisés	médiation
	Relations presse, Sur le site de votre association, Newsletters internes
Durée prévue	+ d'un an
	Oui
Plus précisément, cette action	Avec une ou plusieurs associations du réseau
est menée :	
Merci de les indiquer :	APF France Handicap, France Alzheimer, UNAPEI, UNAFAM
La participation des usagers	• 1
est-elle une modalité intégrée	
dans votre action ?	
	Les usagers seront amenés à témoigner dans le cadre de l'évaluation de
	l'action
	1 4000011



Y'a-t-il une dimension consacrée à l'empowerment dans votre action ?	Oui, il y a une dimension consacrée à l'empowerment
Merci de préciser	Le but est une prise de conscience. La médiation pousse à aller chercher ses capacités à agir et à décider par soi-même pour améliorer les relations aidants-aidés. Le but de la médiation est de les aider à trouver leurs propres solutions adaptées à leurs besoins.
	Oui
Merci de préciser	La CNSA avait fait une enquête en 2015 qui mettait en lumière la dégradation des relations dans l'entourage de la personne aidée, et un fort besoin d'apaisement ressenti, tant par les aidants que par les aidés. Cela s'inscrit dans un contexte démographique qui révèle un besoin de soutien vis-à-vis des aidants de plus en plus nombreux.
Nombre de consultants	Cabinet externe pour réaliser l'évaluation
impliqués dans l'action	
Pathologies ou situations de	Handicap physique / Handicap psychique / Toutes pathologies et
santé à risque abordée(s)	handicaps
Nombre de salariés impliqués dans l'action	1
	Départementale
Où votre action se déroule-t-elle ?	Locaux associatifs, Salles/espaces municipaux ou privés, A domicile, Action itinérante
	Oui
	Oui
Existe-t-il un comité de pilotage ?	Oui
Quelle est sa composition, le rythme des réunions, etc.?	Un comité de pilotage sur la problèmatique aidant-aidé existait avant la mise en oeuvre de l'action. Il est pluri-associatif (SIAF : site d'information et de soutien aux aidants
	familiaux et aux familles)
Méthode retenue	Externe (évaluation réalisée par un cabinet externe)
	Oui
	Cette action est prévue dans 22 départements. L'idée est de la déployer sur l'ensemble du territoire.
·	



Quels médias ont parlé de votre Article de presse dans l'Indépendant, dans Aude Magazine, une radio action ?